

## **Quels enjeux pour le développement du système bancaire et financier algérien ?**

Obstacles et perspectives des reformes du système bancaire et financier algérien

Mme TOUIL Meriem

Doctorante à l'université de Tlemcen

*Enseignante vacataire au centre universitaire d'Ain Temouchent*

### **Résumé :**

La rigidité du système bancaire et financier algérien impacte négativement sur la performance de toute l'économie, d'où l'intérêt de rendre une préoccupation majeure la problématique de notre recherche qui est de percevoir:

\* Quels sont les obstacles et quelles perspectives et enjeux pour le développement du système bancaire algérien ?

**Mots clés :** libéralisation financière - système bancaire et financier algérien.

### **Abstract :**

The rigidity of the Algerian banking and financial system has a negative impact on the performance of the whole economy; hence the need to make the issue a major concern of our research is to perceive:

\* What are the obstacles and what opportunities and challenges for the development of the Algerian banking system?

**Introduction générale :**

L'Algérie a engagé depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle un vaste chantier de réformes économiques dites de « Seconde Génération » pour asseoir les changements imposés par sa nouvelle orientation de l'économie et son intégration dans l'économie mondiale. La relance que tente de mettre en œuvre le gouvernement interpelle au premier niveau la communauté bancaire vue son rôle incontournable dans la vie économique en assurant la fluidité des transactions, le financement de l'économie par les crédits et la mise en œuvre des moyens de paiement à la disposition des agents économiques, ce secteur doit impérativement mener à bien la réforme pour sa modernisation en vue de la confrontation de la forte concurrence née de son ouverture sur le marché et de la probable adhésion à l'OMC.

La promulgation de la loi 90/10 du 14/04/1990 sur la monnaie et le crédit a organisé le fonctionnement de l'orchestre argentin algérien en définissant le rôle de la Banque d'Algérie, son autonomie et les relations entre les intervenants dans le secteur, ainsi que les conditions d'exercice des banques et établissements financiers,... etc.

Le PAS «Programme d'Ajustement Structurel», a permis un peu de réanimer un système bancaire et financier presque au coma, mais l'éclatement de nombreux scandales dus essentiellement au non-respect de certains aspects réglementaires, des ratios de solvabilité et des règles prudentielles, et principalement la catastrophe de la banque privée El Khalifa est considérée comme le fleuron du marché bancaire algérien qui a permis aux pouvoirs publics de se rendre compte que toutes les réformes effectuées étaient insuffisantes.

Le système bancaire algérien demeure toujours très peu développé, Il se compose à ce jour à la faveur des politiques d'assainissement et de restructuration des banques publiques de six (06) banques qui représentent 89% du total des actifs du secteur bancaire et 83% du réseau bancaire national, 14 banques privées et 7 établissements financiers. Les indicateurs économiques publiés par la Banque d'Algérie démontrent un faible niveau de bancarisation et un niveau très élevé de liquidité bancaire. Le secteur reste prédominant de l'intermédiation financière avec l'absence de la bourse et demeure dédié au financement selon les favorisations des programmes de l'état. Le taux de pénétration du secteur bancaire dans le PIB est estimé trop faible (seulement 2,13% en 2009).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> -Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

Le problème de recherche :

Les vagues successives de réformes dans l'objectif de catalyser les banques pour le financement de la croissance économique et le processus de libéralisation financière mis en œuvre pour la création d'un marché bancaire compétitif ne sont pas parvenues à rendre le système bancaire algérien efficace, les chantiers les plus importants des réformes, liés à la gouvernance des banques, l'ouverture du capital de certaines banques publiques, le renforcement du contrôle bancaire, ainsi que l'amélioration du marché du crédit et la dynamisation du marché financier tardent à se concrétiser<sup>1</sup>, ce qui influe beaucoup sur les performances de toute l'économie, d'où l'intérêt de rendre une préoccupation majeure la problématique de notre recherche qui est de percevoir:

\* Quels sont les obstacles et quelles perspectives et enjeux pour le développement du système bancaire algérien ?

Cet article tente en suivant une approche descriptive et par une enquête de recherche d'établir une évaluation de la situation du système bancaire et financier algérien après deux décennies de réformes et d'aménagements. La première partie de cette recherche se présente par des statistiques monétaires et financières sur la performance du système bancaire et financier algérien à travers les critères suivants :

- 1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS),
- 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages,
- 3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel,
- 4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse.

La première partie représente des données statistiques macro-économiques.

Dans la deuxième partie, nous procédons par une enquête à avoir une vision micro-économique concernant les mêmes critères de performance du système bancaire et financier algérien à base d'opinions de la population envers la qualité des services proposés par le secteur bancaire et financier algérien.

---

<sup>1</sup> - Rapport d'évaluation de la MAEP – Rapport d'évaluation de la République Algérienne Démocratique et Populaire - Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs - n°4 - 2007

### Intérêt de la recherche :

L'intérêt d'étudier les obstacles et les perspectives et enjeux de développement du système bancaire algérien s'explique par les raisons de :

- Mettre en évidence le rôle important de l'intermédiation bancaire et financière dans le développement de l'économie,
- La nécessité pour les banques et la bourse de se mettre à niveau pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans des circonstances d'ouverture et de mutation vers la l'économie de marché et la compétitivité

### I-Evaluation de la performance du secteur bancaire algérien :

Nous tentons d'évaluer le niveau de développement du système bancaire et financier algérien à partir de :

- 1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS),
- 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages,
- 3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel,
- 4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse.

#### 1- Evaluation de la qualité du règlement et de la surveillance (RS) :

L'intermédiation bancaire se réalise efficacement par le respect des règles universelles de gestion qui assurent la solvabilité et la rentabilité. Les ratios les plus significatifs de la qualité de la réglementation et de la supervision prudentielle que les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter sont :

1-1 Le ratio de solvabilité : Le ratio de solvabilité est le rapport entre le montant des fonds propres et l'ensemble des risques encourus (règlement n° 95-04 du 20 avril 1995 modifiant et complétant le règlement n° 91-09 du 14 août 1991 fixant les règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers et instruction n° 74/94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers). Les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité au moins égal à 8%, le secteur bancaire algérien est qualifié de solide en ce terme avec un ratio d'adéquation des fonds propres aux risques encourus (ratio de solvabilité) qui a atteint 22,11% en 2009 et 23,31% en 2010. (1)<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

1-2 Le ratio de division des risques et de contrôle des grands risques :

Partant du bon sens qu'on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier, ce principe de division des risques signifie que la défaillance d'une contre partie ne pourra pas entraîner celle de l'ensemble de l'organisme de crédit. L'organisme de crédit ne doit pas concentrer les risques encourus, sur un même client ou sur quelques gros clients, ainsi que sur un secteur d'activité dépendant de la conjoncture économique, les organismes de crédit doivent vérifier à tout moment que le risque par client ne dépasse pas 25% du montant de leurs fonds propres nets, ce ratio est conforme au directive européenne. ce ratio est respecté par l'ensemble des banques publiques et privées grâce à la politique monétaire très prudente menée par la banque d'Algérie.<sup>1</sup>

1-3 Le ratio de transformation : Ce ratio est dit « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes ». Il doit être au moins de 60% d'une durée restant à courir de plus de cinq ans pour des ressources que leurs emplois ayant également une durée restant à courir de plus de cinq ans (règlement n° 04-04 du 19 juillet 2004 fixant le rapport dit « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes »). Ce ratio est également respecté par le système bancaire algérien.

1-4 Le capital social : Le capital minimum initial auquel devront souscrire ces institutions (règlement n° 08-01 du 23 décembre 2008) est fixé à :

- 10 milliards de dinars pour les banques ;
- 3,50 milliards de dinars pour les établissements financiers.

1-5 Les réserves obligatoires : Le système de réserve obligatoire constitue un instrument de la politique monétaire, les banques sont tenues par la constitution de réserve sous forme de dépôts rémunérés à la Banque d'Algérie, les établissements financiers ne sont pas concernés de la constitution de réserves.<sup>2(1)</sup>

L'instrument des réserves obligatoires est mis en place pour agir directement sur le volume de la liquidité bancaire dans l'économie, ce ratio est respecté et a même une tendance haussière en Algérie, selon le règlement de la Banque d'Algérie n°04-02 du 04 Mars 2004, l'encours des

---

<sup>1</sup> - Mohammed TAHRAOUI - Pratiques bancaires des banques étrangères envers les PME algériennes - Cas de la Société Générale Algérie - Mémoire de Magister en science commerciales - Option : Finance et Économie internationale - Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales - Université d'Oran - 2008

<sup>2</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

réserves obligatoires a atteint 494,13 Milliards de Dinars en 2010 avec un taux fixé à 9%.

1-6 Le système de garantie des dépôts bancaires : Ce système crée en 2003 assure la protection des déposants contre les risques de défaillance et de faillite des organismes de crédit où ils sont domiciliés, la société de garantie des dépôts bancaires enregistre un capital de vingt deux millions de dinars souscrit par les vingt deux banques qui activaient régulièrement à cette période. Le montant d'indemnisation par déposant est fixé réglementairement à six cent mille dinars. La première opération d'indemnisation de la S.G.D.B s'est opérée en 2003 pour près de 45 000 déposants de la banque El khalifa suite à sa cessation de paiement.<sup>1</sup>

1-7 Le dispositif de contrôle interne : La Banque d'Algérie a mise en place un dispositif d'ordre qualitatif lui permettant de contribuer à la surveillance et la maîtrise des risques auxquels sont soumis les organismes de crédit. Il est toutefois recommandé à chaque organisme de crédit d'élaborer un canevas adapté à sa taille et à son activité afin d'obtenir une évaluation plus rigoureuse de son système de contrôle interne, cependant il demeure très implorant d'améliorer la qualité du système d'informations performant. De plus, la fonction de contrôle interne reste classique et préliminaire, le mauvais état d'esprit impacte fortement sur cette fonction souvent mal appréciée par le gestionnaire qui voit en la personne chargée de cette mission l'envie de déceler les anomalies que pour apporter des ennuis empêchant le chargé du contrôle interne d'accomplir son rôle essentiel qui est la garantie du bon fonctionnement et la maîtrise de l'activité bancaire par le gestionnaire qui lui entraîne parfois à des problèmes personnels.

1-8 La qualité des dirigeants : Les dirigeants doivent répondre aux exigences requises d'honorabilité, de moralité et de compétence et expérience professionnelle en matière bancaire (règlement n° 92-05 du 22 mars 1992 et ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010).

Les participations étrangères dans les banques ne peuvent être autorisées que dans le cadre d'un partenariat, dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> - Mohammed TAHRAOUI - Pratiques bancaires des banques étrangères envers les PME algériennes - Cas de la Société Générale Algérie - Mémoire de Magister en science commerciales - Option : Finance et Économie internationale - Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales - Université d'Oran – 2008

<sup>1</sup> -Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

1-9 Le ratio de liquidité : Les banques algériennes sont tenues au respect d'un ratio de liquidité appelé coefficient minimum de liquidité. Le tableau suivant indique l'évolution de la masse monétaire par rapport au PIB en % <sup>2</sup>.

**Tableau N°1** : Evolution de la masse monétaire et du PIB (En %)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
M2	12.99	22.30	17.30	13.71	10.51	11.71	18.61	24.21	16	3.4	12.3
Taux de croissance du PIB (hors Hydrocarbures) (3)	3,8	6.2	6.5	6.6	5	6	5.4	7	6.1	9.6	6.3

Source : ONS

L'expansion monétaire importante (masse monétaire) par rapport à l'évolution de la sphère réelle (PIB) indique que l'économie algérienne n'est pas créatrice de richesse, ceci conduit vers une surliquidité du système bancaire, démontré dans le tableau suivant ;

**Tableau N°2** : La surliquidité (En %)

Années	Liquidité de l'économie (En %)	Croissance des crédits à l'économie (En %)
2000	38.3	-16.99
2001	58.05	8.52
2002	63.82	17.47
2003	59.01	9
2004	56.41	11.2
2005	51.01	15.9
2006	52.31	7.1
2007	57.51	15.7
2008	58.6	18.6
2009	70.5	18

Source : ONS

<sup>2</sup> - Hayet ABBAD et Mohamed ACHOUCHE - Réglementation prudentielle, Stabilité financière et développement économique en Algérie - université de Bejaia [jaga.afrique-gouvernance.net/\\_docs/abbad\\_hayet.pdf](http://jaga.afrique-gouvernance.net/_docs/abbad_hayet.pdf)

Le rapprochement entre la liquidité bancaire et les crédits à l'économie représente la surliquidité bancaire qui a atteint en 2000 le taux de 38.3 %, et est supérieur de 50% durant toute la période de 2001 à 2010<sup>1</sup>; une surliquidité très importante qui n'est pas transféré aux crédits à l'économie, ceci reflète les capacités limitées du système bancaire à transformer son épargne en investissement, comme est indiqué au tableau suivant ;

**Tableau N°3** : Evolution du taux d'épargne et du taux d'investissement (En % du PIB).

	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Epargne nationale</b>	44.1	40.2	43.2	46.2	51.8	54.9	57.2	52.0	40.5	44.2	43 .1
<b>Investissement</b>	29.7	30.2	30.3	33.2	31.2	29.7	34.6	37.3	46.8	41.4	37.9
<b>Solde épargne-investissement</b>	14.4	10.0	12.9	13.0	20.6	25.2	22.6	14.7	-6.3	2.8	5.2

Source : ONS

Le tableau démontre le blocage de la transformation de l'épargne en investissement caractéristique de la décennie 2000 et exprimant la crise profonde du mode de régulation de l'économie dans son ensemble. Cela confirme que le système bancaire et financier est inefficace et explique la raison du l'incapacité macroéconomique du pays à produire.

L'épargne nationale est essentiellement du secteur des hydrocarbures, le lieu où la rente est immédiatement disponible, sa gestion par les banques nous mène a s'interroger sur l'efficacité de l'intermédiation financière.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> - Hayet ABBAD et Mohamed ACHOUCHE - Réglementation prudentielle, Stabilité financière et développement économique en Algérie - université de Bejaia [jaga.afrique-gouvernance.net/\\_docs/abbad\\_hayet.pdf](http://jaga.afrique-gouvernance.net/_docs/abbad_hayet.pdf)

<sup>1</sup> - Mounir Khaled BERRAH - les comptes économiques en volume de 2000 à 2011- N° 617 - Direction Technique chargée de la Comptabilité Nationale - 2011

**Tableau N° 4** : Nombre de PME privées par secteur d'activité (Au 1er semestre 2008).

Secteur	Nombre de PME privées	Taux (en %)
Services	142 222	45,94
BTP	106 865	34,52
Industrie	56 111	18,12
Agriculture et pêche	3 517	1,14
Services liées aux industries	863	0,28
<b>Total</b>	<b>309 678</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin d'information économique n° 13 du MPMEA.

Le statut économique du secteur privé a incontestablement évolué depuis le début des années 90 mais la taille et la structure du secteur à la faveur de la libéralisation n'est pas si performante pour le développement de l'économie puisqu'elle se base fondamentalement sur le secteur des services et le BTP qui n'est pas productif, ce secteur est donc à relativiser.

Le rôle du capital étranger comme acteur de l'accumulation d'investissements n'est pas important dans le contexte algérien puisque de 1999 à 2008, les montants d'IDE effectivement réalisés n'ont pas dépassé 08,5 milliards de \$, soit une moyenne annuelle de l'ordre de 01 milliard de \$, correspondant à moins de 1 % du PIB par an en moyenne. Ces chiffres montrent combien son apport est insignifiant.<sup>1</sup>

1-10 La garantie des dépôts bancaires : Aux termes de l'article 11839 de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, toutes les banques doivent adhérer au Fonds de garantie des dépôts destiné à indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou autres fonds remboursables. Le fonds de garantie des dépôts est géré par une société par actions, dénommée « Société de garantie des dépôts bancaires ».

1-11 Les règles comptables spécifiques : La loi de la monnaie et au crédit donne pouvoir au Conseil de la monnaie et du crédit de définir les normes et règles comptables requises « en tenant compte de l'évolution au plan international ainsi que les modalités et délais de communication des

<sup>1</sup> - Rapport N° 36270 – Volume I- document de la banque mondiale – Budget d'Investissement exécuté: (% du PIB hors hydrocarbures) , A la recherche d'un investissement public de qualité - Groupe pour le Développement socioéconomique - Région Moyen Orient et Afrique du Nord - Revue des dépenses publiques - 2007

comptes et des états comptables statistiques et situations à la Banque d'Algérie ». Le SCF appliqué aux banques est très proches des modèles de référence IFRS, et a été adapté au contexte spécifiques des banques algériennes.<sup>2</sup>

## 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages :

L'expansion réelle des prêts aux entreprises et aux ménages diminue avec :

- 1)- L'augmentation du taux d'intérêt, et
- 2)- L'instabilité macro-économique (mesurée par le taux d'inflation).

2-1 L'évolution du taux d'intérêt : Le taux d'intérêt débiteur est le taux d'intérêt perçu par les banques sur les prêts selon les statistiques financières internationales présentés par la Banque mondiale est depuis 1999 à 2013 stable à 8%, avec les bonifications accordées aux secteurs privilégiés tel que les crédits au secteur agricole qui arrivent à une bonification jusqu'à 100% par exemple pour le crédit agricole R'FIG, et les crédits de micro entreprises qui sont soutenus par l'ANSEJ, l'ANGEM et la CNAC, indiquent que le taux d'intérêt ne représente pas d'obstacle pour l'expansion des prêts dans le système bancaire algérien, mais dans l'optique ou la population algérienne musulmane préfère la suppression totale des taux d'intérêts comme sera démontré dans le questionnaire distribué et présenté dans la deuxième partie de l'étude de cas, il est bien perçue que le taux d'intérêt est un obstacle en lui-même et l'émergence des crédits à taux d'intérêts nul représente un enjeu pour le développement du secteur bancaire algérien.<sup>1</sup>(4)

---

<sup>2</sup> - Samir Bellal - De la difficulté de transformer l'épargne en investissement en Algérie ou la régulation en question – Ravue ElBahith – N° 14 - Université M'hamed Bouguara Boumerdès – 2014.

<sup>1</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

**Tableau N° 5** : Évolution du taux d'inflation :

Année	Variations (en %)
2002	1,43
2003	4,26
2004	3,97
2005	1,38
2006	2,31
2007	3,68
2008	4,86
2009	5,74
2010	3,91

Source : ONS

L'objectif de la politique monétaire depuis 2000 était de maintenir la stabilité monétaire par le contrôle du rythme de l'inflation qui jusqu'à 2010 est contrôlée malgré une légère hausse des prix en 2008 et 2009 due à la crise internationale, même l'évolution de la demande globale dans le cadre du PSRE et du PNDA n'a pas exercé de pressions inflationnistes vulgaires.

2-2 La couverture bancaire : Les indicateurs économiques publiés par la Banque d'Algérie indiquent que le secteur bancaire algérien est caractérisé par un faible niveau de bancarisation, la couverture est d'une agence pour 26 700 en 2009, et de 26 300 habitants en 2010, soit une représentation de 7900 personnes par guichet bancaire en 2010 comme en 2009.<sup>1</sup>

3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel :

3-1 La structure du système bancaire :

**Tableau N° 6** : La structure du système bancaire :

Nombre d'établissements bancaires	26
Nombre total de guichets	1367
Nombres de comptes bancaires (2010)	10 millions
Nombre de cartes bancaires (2010)	1 million
Nombre de comptes chèques postaux	13 millions

Source : guide des banques 2010

<sup>1</sup> - Statistiques de la banque mondiale - Indicateurs du développement dans le monde – 2014.

Le secteur bancaire public comprend six (06) banques qui représentent 89% du total des actifs du secteur bancaire, 83% du réseau bancaire national et réalisent 70,5% du produit net bancaire total. Le secteur privé représente 11% du total des actifs du secteur bancaire, le marché est caractérisé par une faible concurrence entre les deux catégories de banques (public/privé).

3-2 La stimulation de la concurrence: peut être représentée par la disponibilité du service de « carte bancaire » et le nombre de distributeurs automatiques et terminaux de paiement disponibles. Le paiement par carte interbancaire s'inscrit dans le cadre de modernisation du système de paiement. La carte interbancaire ou carte de paiement CIB peut régler les achats de biens et de services auprès des commerçants affiliés au réseau monétique interbancaire et titulaires de TPE (terminal de paiement électronique), et effectuer des retraits d'espèces à partir des distributeurs, fonctionnant en interbancaire.

Les cartes émises par les banques sont de deux types :

la carte classique (CIB) qui offre des services de paiement et de retrait interbancaire. Elle est proposée à la clientèle aux revenus réguliers	la carte Gold qui est proposée à la clientèle aux revenus supérieurs
---	--

Le réseau monétique actuel est composé de :

- 3000 TEP installés ;
- 1300 DAB en exploitation répartis à l'échelle nationale ;
- 6000 transactions par jour en moyenne (10 000 transactions par jour les veilles de fêtes) ;
- 850 000 porteurs de cartes de paiement en 2009, 1 million en 2010.

Le chèque reste le moyen de paiement le plus utilisé dans l'économie algérienne dans les opérations de paiement et de virement.<sup>1</sup>

4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse :

Le marché financier algérien institué par le décret législatif n°93- 10 du 23 mai 1993 et démarrant son activité en 1998 avait montré un certain dynamisme à ses débuts pour soutenir les opportunités de la libéralisation et la privatisation, mais après plus d'une décennie présumée être l'âge de son développement, ce dernier ne répond pas encore aux objectifs de participation aux financements de l'investissement en dépit de l'abondance de l'épargne qui reste sans placements attrayants, la capitalisation boursière n'a guère dépassé 0,60% du PIB liée au nombre minime d'actions cotées, et

<sup>1</sup> -Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013.

seuls les investisseurs institutionnels qui sont intervenants, l'appel au grand public est resté marginal malgré que le gouvernement à travers les lois de finances édicte des mesures fiscaux qui incite l'épargne à investir en bourse, tel que la loi de finances de 2004 qui précise que les revenus des valeurs mobilières cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé sont exonérés de l'IRG et de l'IBS pendant une période de cinq (05) années, à compter de 2003.

La taille du marché financier et sa dynamique peuvent être estimées à travers le nombre d'entreprises introduites en bourse ou le ratio de capitalisation boursière et la diversification de ses produits, mais sa performance ne peut être évaluée pour le manque d'indice boursier.

#### 4-1 Les intervenants de la bourse d'Alger :

La COSOB : chargée de la régulation du marché,

La SGBV : occupe la transaction en bourse,

Les IOB (Intermédiaires des Opérations en Bourse) : ont pour mission la négociation des valeurs mobilières.

L'ordonnance 96-08 du 10 janvier 1996 détermine les règles de constitution et de fonctionnement des Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières OPCVM (SICAV et FCP).

La SICAV Celim : créée en 1998 existe, mais n'est pas ouverte au public.

L'emprunt obligataire de SONATRACH fut la première opération effectuée sur le marché en janvier 1998 avec un engrangement de 12,126 milliards de dinars, puis l'émission des actions d'ERIAS Sétif (secteur agroalimentaire), du groupe pharmaceutique Saïdal, leader algérien du médicament générique, de l'EGH El-Aurassi (hôtellerie) mais seulement 20% du capital social de ces 03 entreprises est proposé au marché sous forme d'augmentation de Capital ou d'OPV. Le marché financier a connu un handicap jusqu'en 2004 où à été lancé 02 emprunts obligataires au profit de la Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) et de SONATRACH. Puis AIR ALGERIE, SONELGAZ, ALGERIE TELECOM sont intervenues.

D'autres émetteurs à caractère public :

l'ENAFOR (forages), l'ENTP (travaux pétroliers), ont également levé des fonds auprès du marché financier, le groupe CEVITAL (agro-alimentaire), EEPAD TSP (secteur télécommunications) et l'ARAB LEASING CORPORATION (ALC) (secteur financier), un établissement

financier à capitaux majoritairement tunisiens récemment installé en Algérie, La Spa DAHLI <sup>1</sup>.

**Tableau N° 7:** Emissions des obligations depuis 2003 à 2008 (En milliards de dinars)

	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>Emprunts obligataires destinés aux banques et aux institutionnels</b>	116,51	58%
<b>Emprunts obligataires destinés au public</b>	81,67	42%
<b>Total des emprunts obligataires émis</b>	198,18	100%
<b>Montant global des emprunts des entreprises publiques</b>	185,73	93,30%
<b>Montant global des entreprises privées</b>	12,45	6,70%

Source : Reconstitution par nous-mêmes à partir de données de la COSOB

La somme globale des emprunts obligataires émis est à 198,18 milliards de dinars de 2003 à 2008 acquises à des taux inférieurs (4% à 6,75%) à ceux des emprunts bancaires pour financer les vastes programmes d'investissements des entreprises émettrices. 81,67 milliards de dinars seulement a été collecté auprès du grand public représentant 42%, et 116,51 milliards provient des épargnants institutionnels mais cette option de faire appel principalement aux banques doit être soumise au respect des ratios prudentiels (Bâle II).

Tous les souscripteurs institutionnels et publics sur le marché financier algérien sont algériens, il n'y a aucun investisseur étranger coté en bourse d'Alger Malgré les incitations par les règlements de la banque d'Algérie des capitaux externes et la liberté de mouvements de capitaux, le marché financier algérien est totalement détaché des marchés financiers mondiaux.

---

<sup>1</sup> - Chabha BOUZAR (Maître de conférences FSEG UMMTO) - Les contraintes de développement du marché financier algérien - Revue Campus N°18 – 2010  
Tableau N° 6 : Emissions des obligations depuis 2003 à 2008 (En milliards de dinars)

**Tableau N° 8** : évolution de la capitalisation boursière.

Année	Nb Titres	Capitalisation boursière MdDA	Variation	PIB en MdDA	Capitalisation Boursière/PIB
1999	2	19,175	-	3 238,2	0,59%
2000	3	21,495	12,10%	4 098,8	0,52%
2001	3	14,720	-31,52%	4 241,8	0,35%
2002	3	10,990	-25,34%	4 455,4	0,25%
2003	3	11,100	1%	5 124	0,22%
2005	3	10,400	-6,3%	7 563,6	0,18%
2006	2	-	-	8 520,6	-
2007	2	4,3	-	9 379	0,04%
2008	2	6,5	0,62%	10 993,8	0,07%

Au cours des exercices 2005, 2004 et 2003, le volume et la valeur des transactions s'avèrent négligeables, une légère reprise lors l'exercice 2008 affiche un volume de transactions de 1218,5 millions de dinars.

Le niveau de liquidité des actions inscrites à la cote officielle reste faible.

**Tableau N° 9** : Evolution de la capitalisation boursière et nombre de sociétés cotées (comparaison entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie).

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Capitalisation boursière/PIB</b>										
<b>Maroc</b>	40%	32,5%	27,5%	21,9%	27,1%	46,7%	49%	55%	75%	67,7%
<b>Tunisie</b>								9%	15%	17%
<b>Algérie</b>	0,59%	0,52%	0,35%	0,25%	0,22	-	0,18%	-	0,04%	0,07%
<b>Nombre de sociétés cotées</b>										
<b>Maroc</b>	54	53	55	55	52	53	54	63	73	-
<b>Tunisie</b>	-	-	45	46	45	44	45	48	51	50
<b>Algérie</b>	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2

La participation de la Bourse algérienne au financement de l'économie est très faible comme le démontre le tableau ci-dessous en faisant une comparaison avec les pays voisins.

**5- Qualité d'intermédiation des banques publiques et privées :****5-1 Le financement national :****Tableau N° 10 :** qualité d'intermédiation des banques publiques (y compris la Caisse d'épargne)

La marge bancaire	2008	2009	2010
Banques publiques (y compris la Caisse d'épargne)			
Marge d'intermédiation	100%	100%	100%
Opérations avec les institutions financières	25,00%	15,32%	13,04%
Opérations avec la clientèle			
Crédits	49,99%	68,11%	67%
Obligations et autres titres :			
A revenu fixe	23,88%	15,69%	18,38%
A revenu variable	1,12%	0,97%	1,64%
Autres intérêts et produits assimilés	0,01%	-0,09%	-0,07%

**Tableau N° 11 :** qualité d'intermédiation des banques privées en activité

La marge bancaire	2008	2009	2010
Banques privées en activité			
Marge d'intermédiation	100%	100%	100%
Opérations avec les institutions financières	7,17%	8,31%	8,48%
Opérations avec la clientèle			
Crédits	69,74%	73,62%	82,28%
Opérations de leasing	14,28%	9,26%	1,50%
Obligations et autres titres			
A revenu fixe	0,12%	0,21%	0,60%
A revenu variable	0,02%	0,41%	0,00%
Autres intérêts et produits assimilés	8,67%	8,19%	7,14%

Les banques publiques représentent 89% du total des actifs du secteur bancaire, 83% du réseau national bancaire et 70,5% du produit net bancaire total, et bénéficient plus aux grands projets d'investissement des entreprises publiques. Le taux de rendement des actifs des banques publiques est dû à l'augmentation de la part de leur volume d'activité. Les tableaux montrent que l'intermédiation financière des banques privées est prédominée par les opérations avec la clientèle comme principal rémunératrices par rapport opérations avec les institutions financières. Pour

les banques privées, la hausse de leur volume d'activité (29,6%) est suivie par une hausse plus importante de leurs résultats.<sup>1</sup>

5-2 Le financement du commerce extérieur : Depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit, nous assistons à une évolution rapide du cadre législatif en vue de la libéralisation du commerce extérieur. Les opérations du commerce international présentent un intérêt particulier aux banques (la rentabilité est immédiate lors du financement des importations).

Néanmoins, la banque doit s'assurer de la solvabilité des importateurs et se prémunir contre le risque de change.<sup>2</sup>

- Le financement des importations :

Les instruments classiques de règlements internationaux adoptés par les banques algériennes sont :

- Le crédit documentaire : Le crédit documentaire permet d'assurer la bonne fin et le règlement d'un contrat commercial entre un exportateur et un importateur de nationalités différentes. Les banques des deux partenaires commerciaux cautionnent leur client respectif, ce qui limite le risque de livraison non payée, ou de marchandise payée mais non livrée. Après la signature du contrat commercial entre un acheteur importateur et un vendeur exportateur, c'est à l'acheteur qu'il revient d'initier la signature du crédit documentaire en prenant contact avec sa banque qui répercute à une banque correspondante l'ouverture d'un crédit documentaire payable sur ses caisses. Le vendeur pourra retirer les fonds lorsque la banque aura réceptionné et reconnu en ordre les documents exigés.

- l'encaissement documentaire (la remise documentaire) : L'exportateur remet à sa banque les documents relatifs à une expédition de marchandises. Celle-ci les transmet à la banque de l'importateur avec pour instructions de les délivrer à l'importateur contre un paiement ou une acceptation à échéance, permettant à celui-ci de prendre possession des marchandises. La banque n'apporte pas de garantie de paiement mais transmet les documents permettant de prendre possession des marchandises contre un paiement comptant ou acceptation de traites.

- le transfert libre : qui concerne les virements internationaux.

---

<sup>1</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

<sup>2</sup> - Mohammed TAHRAOUI - Pratiques bancaires des banques étrangères envers les PME algériennes Cas de la Société Générale Algérie - Mémoire de Magister en science commerciales - Option : Finance et Économie internationale - Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales - Université d'Oran – 2008

La détermination du mode de paiement est impactée par la qualité des relations entre les partenaires et du degré de confiance mutuelle.

- Le financement des exportations :

Les banques soutiennent ainsi les exportations qui procurent des devises permettant d'effectuer les règlements des importations indispensables, les banques peuvent intervenir en accordant le crédit acheteur et le crédit fournisseur.<sup>1</sup>

- Le crédit acheteur : Il s'agit d'un crédit accordé à l'importateur par la banque le vendeur (exportateur), la négociation du financement conclue entre la banque et l'acheteur est un contrat de crédit conclu séparément du contrat commercial qui s'établit entre le vendeur et l'acheteur. Cette forme de crédit est destinée à financer l'achat des équipements d'investissement, avec une durée de crédit allant de deux ans jusqu'à sept ans.
- Le crédit fournisseur : est un crédit accordé par le fournisseur (exportateur) à l'acheteur (importateur) en acceptant d'expédier des marchandises contre une reconnaissance de dette avalisée par la banque de l'acheteur, cette forme de crédit destinée à financer les achats d'équipements individualisés ou de pièces de rechange dure entre deux et cinq ans.

**Tableau N° 12** : évolution des opérations du commerce extérieur

Année	Importations	Exportations	Dont Hors Hydrocarb
2005	20.357	46.009	907,2
2006	21.456	54.613	1.184
2007	27.439	59.518	1.310

Valeur : Million de Dollars US

La balance de paiement largement excédentaire pendant cette période est associée à une évolution positive du commerce extérieur. Cependant, les exportations hors hydrocarbures restent marginales et représentent 2 à 3 % du total des exportations même si elles notent une légère progression chaque année, l'économie algérienne reste totalement dépendante à l'exportation des hydrocarbures et de la fluctuation de leur prix.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> -LEXIQUE FINANCIER – le crédit documentaire, la remise documentaire, le transfert libre [http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition\\_credit-documentaire.html](http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_credit-documentaire.html)

<sup>1</sup> - Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013

Aujourd'hui la relance des exportations est au centre des débats pour la réorganisation de l'économie nationale conformément à son nouveau régime de marché et son insertion dans l'économie mondiale, et le marché des capitaux doit jouer son rôle important dans le financement des opérations du commerce extérieur. La dynamisation du marché financier est ainsi une urgence pour opter pour l'internationalisation des entreprises et l'intégration dans le marché financier mondiale favorisant l'émergence des flux financiers.<sup>2</sup>

## **II- L'influence des caractéristiques des ménages sur l'utilisation des services bancaires :**

L'exploitation des données recueillies de l'enquête de recherche tente d'évaluer l'accès aux services bancaires et financiers auprès de la population. Nous avons fait référence pour l'établissement de notre questionnaire d'enquête à une étude menée par Thorsten Beck et Martin Brown en Août 2010 dans l'article intitulé « Quels ménages emploient les banques » ? - Preuves des économies de transition concernant les facteurs d'accès aux services bancaires, soient :

- Les caractéristiques des ménages,
- Propriété et structure de la banque, et
- Le développement de l'infrastructure financière.

Nous employons Les données recueillies par le questionnaire pour :

- 1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS) par les opinions de la population sur les préférences de domiciliation (auprès des banques publiques ou privées) et la consommation des moyens de paiement électronique,
- 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages par les opinions de la population sur la consommation des crédits bancaires et leurs attitudes envers l'application des taux d'intérêts
- 3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel par les opinions de la population sur la constitution du marché bancaire algérien et la promotion des moyens de paiements électroniques ainsi la diversification des produits bancaires.

---

<sup>2</sup> - Ati Takarli (Directeur de la Promotion des Exportations au Ministère du Commerce) - communication à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb, Paris les 5 et 6 février 2008

4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse par les opinions de la population sur la consommation des produits financiers.

Le questionnaire d'enquête est administré à un membre adulte sur :

- 1- caractéristiques de ménage (la richesse ou le revenu, activité économique, religion, niveau intellectuel, et situation géographique, son activité économique, sa religion, et son niveau intellectuel, ainsi que sa situation géographique urbaine ou rurale) pour prendre en compte l'influence des caractéristiques des ménages sur l'utilisation des services bancaires
- 2- L'accès aux services bancaires : ses attitudes envers les services bancaires.
- 3- L'accès en Bourse : ses attitudes envers les produits du marché financier.

Champ de l'enquête :

Nous avons cerné le champ de notre enquête dans les wilayas d'Alger, Blida et Ain Temouchent compte tenu de nos moyens limités.

Choix de l'échantillon :

La population mère retient un échantillon de cinq cent (500) individus adultes et pouvant consommer les produits bancaires.

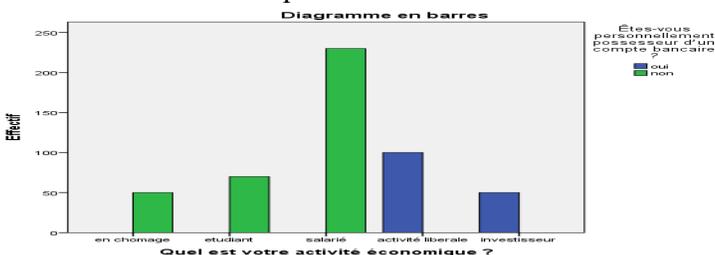
Difficultés rencontrés :

Le questionnaire d'enquête vise à obtenir l'information riche pour une mesure et une évaluation fiable et précise, cependant, les réponses obtenues auprès de l'échantillon et analysées peuvent ne pas refléter très exactement la problématique traitée, une marge d'erreur est prise en considération du fait du renoncement à donner des détails s'agissant de certaines questions par attitude de confidentialité, mais les données recueillies fournissent une image qui répercute la réalité

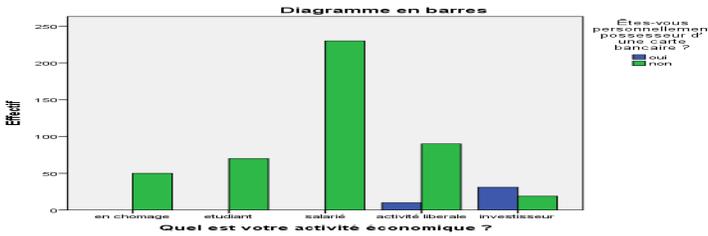
Interprétation des données d'enquête : Les données recueillies du questionnaire sont regroupées dans les tableaux et les diagrammes en bâtons ou en secteurs suivants :

1- Accès aux produits bancaires (comptes, cartes et livrets d'épargne) :

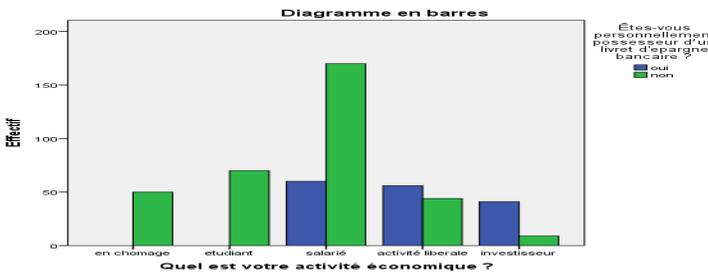
Diagramme n° 1 : Répartition des utilisateurs de comptes bancaires selon leurs activités économiques :



**Diagramme n° 2 : Répartition des utilisateurs de cartes bancaires selon leurs activités économiques :**

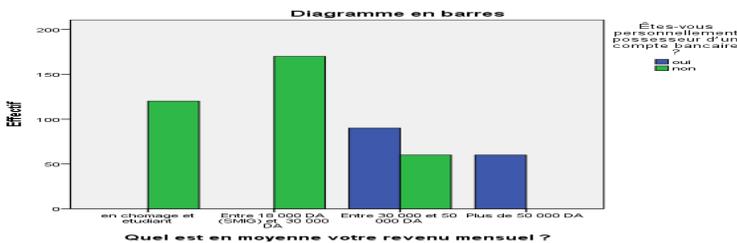


**Diagramme n° 3 : Répartition des utilisateurs de livrets d’épargne bancaires selon leurs activités économiques :**

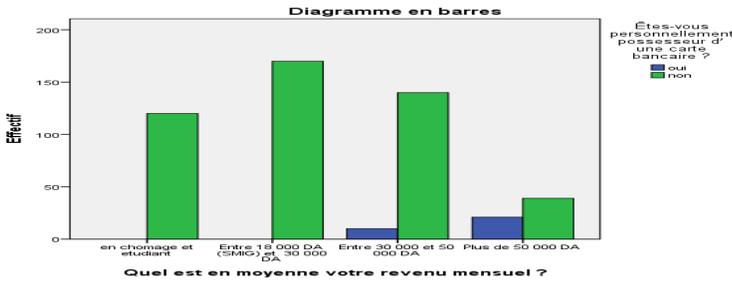


La corrélation de Pearson entre l’activité économique et la possession de services bancaires (comptes et cartes bancaires et livrets d’épargne) est estimée à 1 et est donc significative, la relation entre le statut économique et l’utilisation des services bancaire est significative, les utilisateurs de services bancaires et financiers sont généralement employés (salariés ou ayant activité libérales), les salariés possèdent généralement des comptes d’épargne et les individus activant librement sont généralement des commerçants ou des porteurs de micro-entreprises qui possèdent des comptes courants et des cartes bancaires associées au compte les chômeurs et les étudiants n’utilisent pas les services bancaires et financiers.

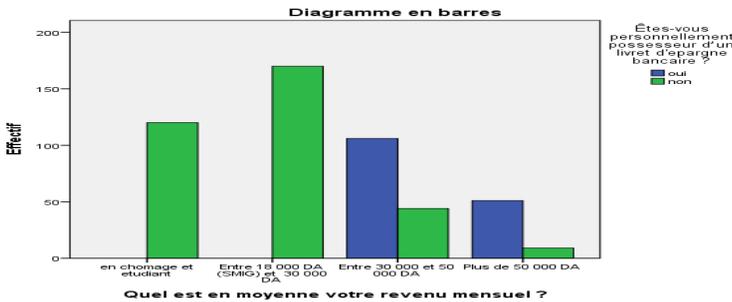
**Diagramme n° 4: Répartition des utilisateurs de comptes bancaires selon le revenu :**



**Diagramme n° 5:** Répartition des utilisateurs de cartes bancaires selon le revenu :

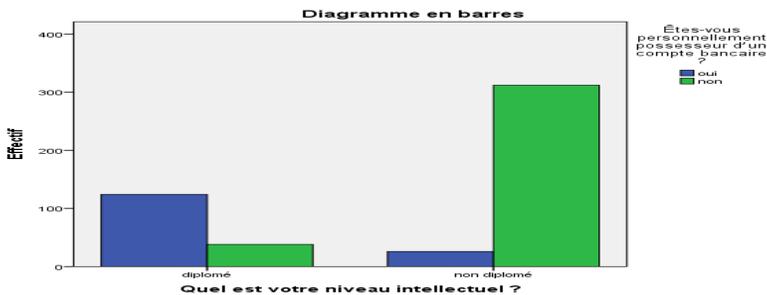


**Diagramme n°6 :** Répartition des utilisateurs de livrets d'épargne bancaire selon le revenu

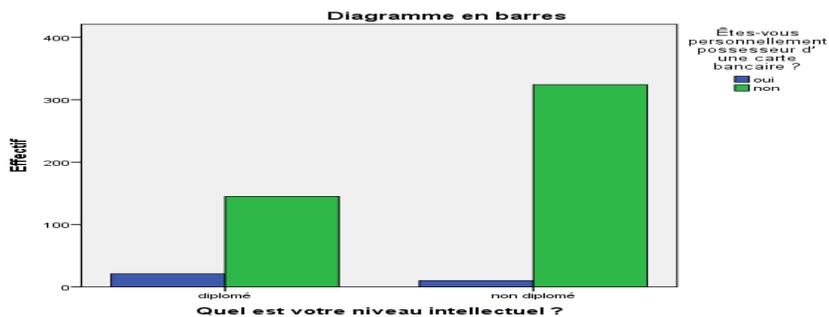


La corrélation de Pearson entre le revenu et la l'utilisation des services bancaires (comptes et cartes bancaires et livrets d'épargne) est estimée à 1 et est donc significative. les utilisateurs des services bancaires et financiers sont ceux ayant les revenus réguliers ou les plus élevés, les chômeurs et les étudiants n'ayant pas de revenu réguliers n'utilisent pas les services bancaires et financiers.

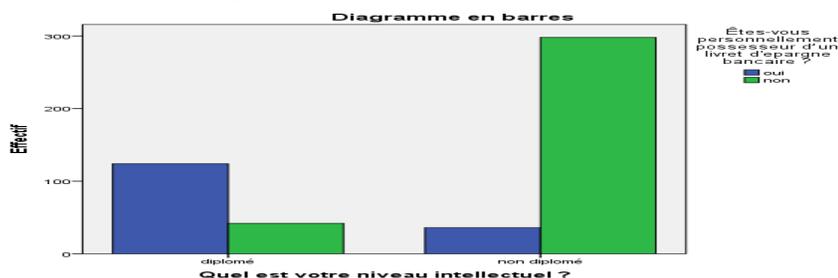
**Diagramme n°7:** Répartition des utilisateurs de comptes bancaires selon le niveau d'instruction :



**Diagramme n°8:** Répartition des utilisateurs de cartes bancaires selon le niveau d’instruction :

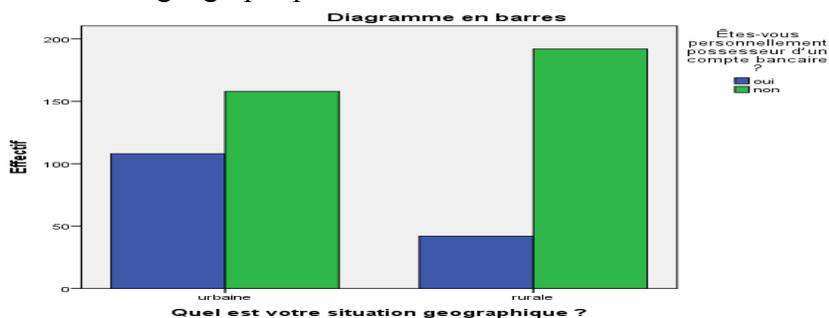


**Diagramme n° 9:** Répartition des utilisateurs de livrets d’épargne bancaires selon le niveau d’instruction :

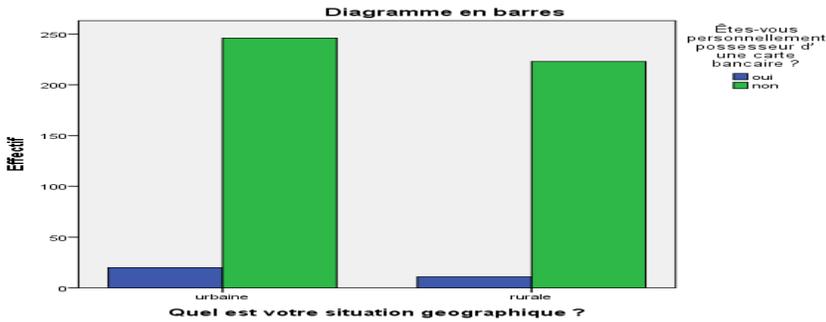


La corrélation de Pearson entre le niveau d’instruction et l’utilisation des services bancaires (comptes et cartes bancaires et livrets d’épargne) est estimée à 1 et est donc significative.

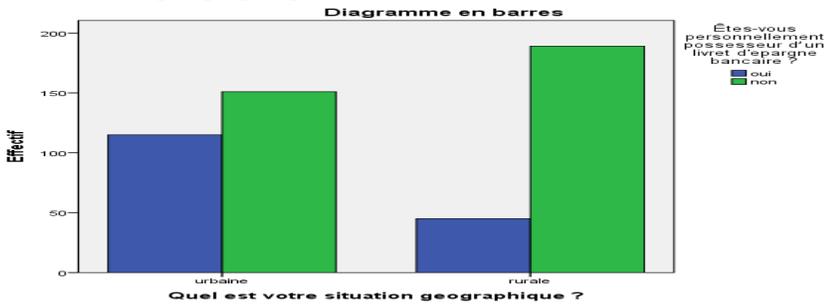
**Diagramme n°10:** Répartition des utilisateurs de comptes bancaires selon leur situation géographique :



**Diagramme n° 11** : Répartition des utilisateurs de cartes bancaires selon leur situation géographique :



**Diagramme n° 12** : Répartition des utilisateurs de livrets d'épargne selon leur situation géographique :



La corrélation de Pearson entre la situation géographique et la possession de services bancaires (comptes et cartes bancaires et livrets d'épargne) est estimée à 1 et est donc significative.

L'exploitation des données recueillies par le questionnaire d'enquête indique que sur 500 individus de différentes activités économiques, revenus, niveau intellectuels et situations géographiques, 157 individus possèdent des livrets d'épargne et 150 individus ont des comptes bancaires dont juste 41 individus utilisent les cartes bancaires.

La majorité des salariés reçoivent leurs salaires par des comptes CCP auprès des bureaux de postes, et entreprennent une relation avec la banque juste pour avoir des livrets d'épargne. Par contre les individus pratiquants des activités libérales possèdent des comptes bancaires pour effectuer les opérations de paiement de factures pour les commerçants ou pour recevoir les chèques de paiement de factures pro-forma s'agissant des bénéficiaires de crédits bancaires.

Les utilisateurs de produits bancaires (comptes, cartes ou livrets d'épargne) ont relativement les revenus les plus réguliers et les plus élevés, seulement 2 % des salariés qui ont un salaire entre le SMIG et 30 000 DA possèdent des carnets d'épargne, les étudiants et les chômeurs n'entreprennent aucune relation avec les banques,

Des entretiens affirment que les possesseurs de cartes bancaires sont généralement des investisseurs ou ayant une activité libérale et l'utilisent à l'étranger ou pour effectuer des opérations de retrait auprès des DAB, et rarement pour les paiements d'achat, le commerce électronique est quasi inexistant en Algérie. Les cartes bancaires ne sont pas offertes pour les individus qui ne possèdent pas un revenu régulier.

La corrélation de Pearson toujours estimée à 1 indique une influence significative des caractéristiques des ménages (l'activité économique – le revenu – le niveau d'instruction – la situation géographique) sur l'utilisation des services bancaires, l'utilisation des services bancaires est plus chez les personnes ayant une activité économique régulière, un revenu régulier, un certain niveau d'instruction et se situent dans des zones urbaines et sont donc à proximité des banques.

cependant, il faudra les prendre en considération ces caractéristiques lors de l'élaboration de stratégie de banque pour acquérir les différents segments de clientèle et avoir plus de proximité pour avoir une meilleure stratégie de développement du secteur bancaire et financier algérien.

2- Accès aux crédits bancaires :

Diagramme en secteurs n°1 : consommation de crédits bancaires :

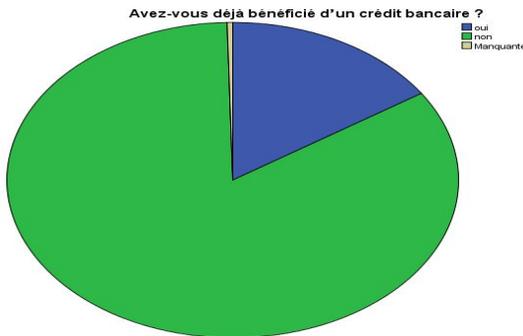
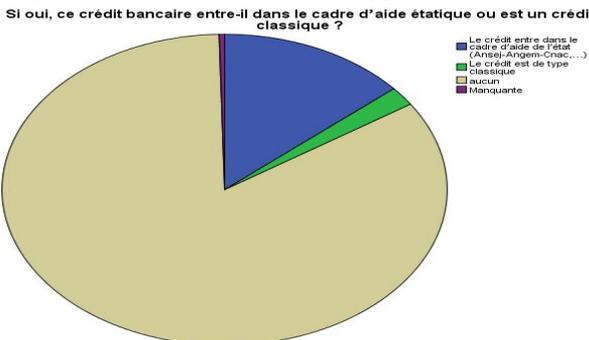
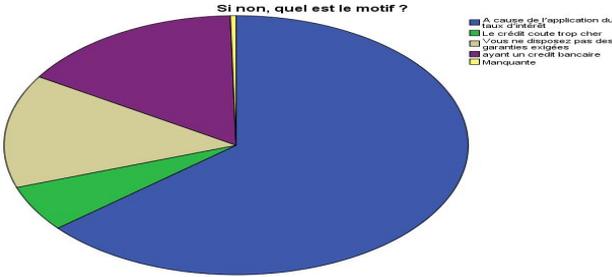


Diagramme en secteurs n°2 : type de crédits bancaires obtenus :



**Diagramme en secteurs n°3 : motifs de non consommation de crédits bancaires :**



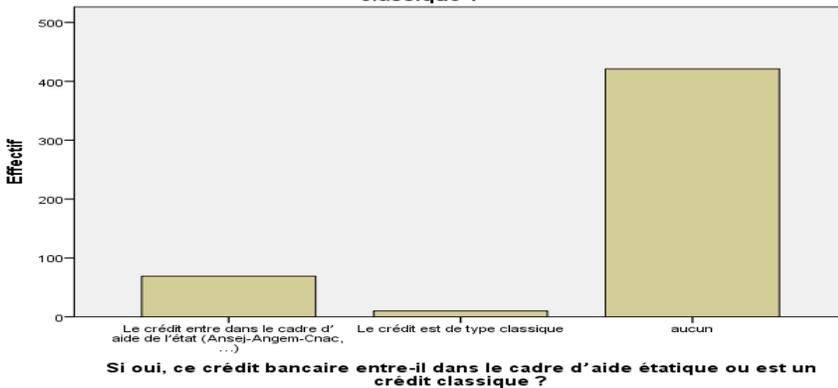
**Diagramme en secteurs n° 4 : attitude envers les taux d'intérêts :**



Seulement 15,7% de la population de l'échantillon a bénéficié de crédits bancaires dont 13,7 % entre dans le cadre des dispositifs d'aide de l'état.

**Diagramme n°13 : type de crédits bancaires encourus**

**Si oui, ce crédit bancaire entre-il dans le cadre d'aide étatique ou est un crédit classique ?**



Les crédits de type classique qui n’entrent pas dans le cadre des dispositifs de l’état offrant des bonifications des taux d’intérêts ou d’allègements fiscaux et de garanties sont moins utilisés. 88,6 % de la population de l’échantillon préfère ne pas appliquer le taux d’intérêts bancaires par convictions islamiques.

Diagramme en secteurs n°5 : Domiciliation bancaire :

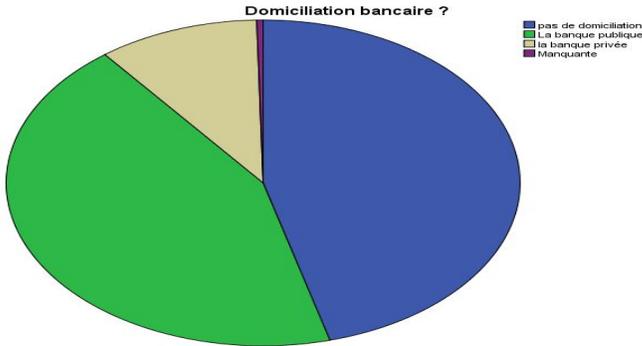


Diagramme en secteurs n°6 : attraction de la clientèle par les banques :

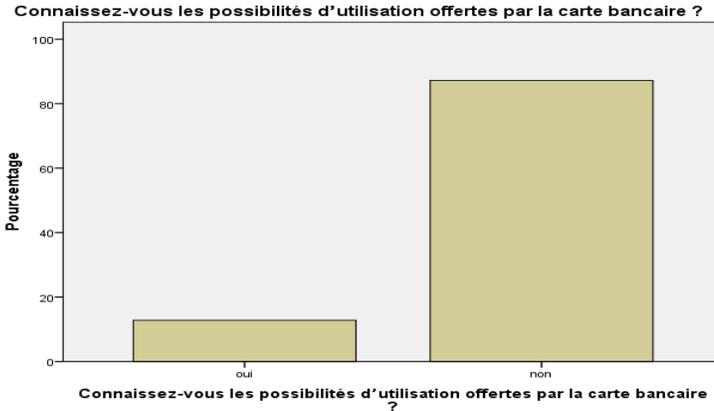


La majorité de la population de l’échantillon est domicilié auprès des banques publiques et préfèrent ses prestations qui sont parfois soutenues par l’état ou par manque de confiance dû aux scandales survenus chez les banques privées et spécialement l’affaire de la banque EL KHALIFA qui a mis en question la transparence du secteur bancaire et financier algérien.

Les individus domiciliés auprès des banques privées sont satisfaits de leurs prestations, mais la taille du secteur bancaire algérien est dominé par le secteur public ce qui indique que la concurrence et l’existence d’un marché bancaire réel en Algérie devra être réorganisé, et la supervision doit être renforcé pour induire la confiance au secteur bancaire et financier.

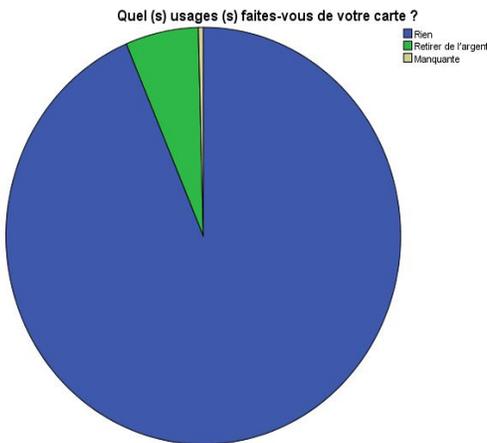
4- L'utilisation des moyens de paiement électroniques :

Diagramme n° 14 :\_connaissances des possibilités offertes par les cartes bancaires :



Plus de 80 % de la population de l'échantillon ne connaît pas les possibilités offertes par la carte bancaire

Diagramme en secteurs n° 7 : Usages de carte bancaire :

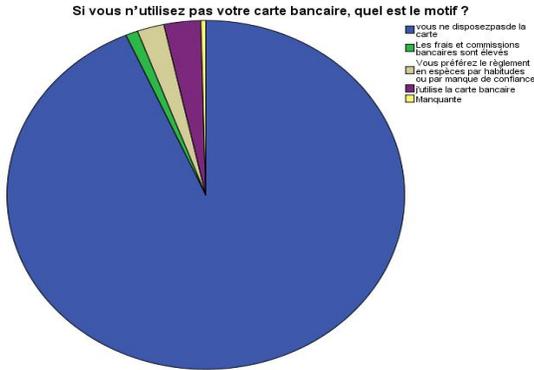


La majorité de la population ne possède pas de cartes bancaires, les titulaires de cartes bancaires l'utilisent principalement pour effectuer des opérations de retraits auprès des distributeurs automatiques.

L'utilisation des cartes bancaires à l'étranger ou pour l'achat en ligne n'apparaît pas parmi les réponses des individus mais la question de

confidentialité chez les gens les empêchent de détailler leurs actes financiers.

Diagramme en secteurs n°8 : motif de non utilisation de cartes bancaires :



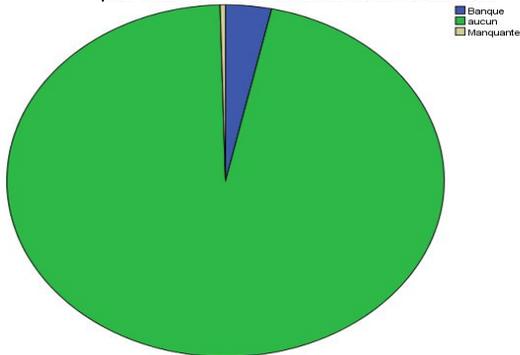
La grande population de l'échantillon ne possède pas de cartes bancaires et les possesseurs de cartes bancaires les utilisent généralement pour retirer de l'argent auprès des distributeurs automatiques, l'achat en ligne n'est pas pratiqué en Algérie, les individus préfèrent le règlement en espèces par habitude et préférence à la tangibilité ou un manque de confiance dans les paiements qui n'offrent pas un support permettant de vérifier les mouvements.

5- Accès au marché financier :

Diagramme en secteurs n°9 : investissement sur le marché financier :



Quelle (s) source (s) d'informations financières et d'investissement utilisez-vous pour vous informer et acheter ou vendre en Bourse ?



Les opérations en bourse sont quasi inexistantes chez les individus de la population de l'échantillon. Le seul canal d'investissement (achat et vente d'actions ou obligations) et de transmission d'informations boursières pour les investisseurs sur le marché financier est la Banque.

### **Conclusion de l'enquête :**

L'évaluation de la performance du secteur bancaire et financier algérien à partir des données statistiques macro-économiques reflètent sa situation à partir des critères de performance suivants :

- 1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS),
- 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages,
- 3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel,
- 4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse.

Ainsi, le questionnaire d'enquête auprès des ménages reflète ces mêmes critères à partir d'une optique micro-économique. Cette étude nous a permis de tirer les conclusions suivantes :

- 1- Evaluation de la qualité du règlement et de la surveillance (RS) : la réglementation et l'application des règles prudentielles au sein des banques induisent une confiance au secteur, ce qui influe positivement sur l'utilisation des services bancaires et financiers chez les agents économiques.

Des attitudes tel que le renoncement à l'utilisation des moyens de paiement électroniques, les préférences de domiciliation auprès des banques publiques afin d'être mieux protégé notamment après les différents scandales de banques privées, démontrent une certaine hésitation et manque de confiance chez les individus sur la transparence et la fiabilité dans le système bancaire et financier.

La banque d'Algérie a introduit une politique monétaire plus prudente et a renforcé ses règles de supervision en vue de renforcer le

système bancaire, mais elle doit veiller à leur respect et leur application par les banques.

2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages : les résultats de l'enquête démontrent que les crédits bancaires qui entrent dans le cadre d'un programme soutenu par l'état sont plus demandés que les crédits de type classique, l'analyse montre que les causes sont multiples, allant des procédures administratifs compliquées et d'études des dossiers aux niveaux des banques qui s'effectuent dans des délais longs, les garanties exagérées plus le prix couteux du crédit « le taux d'intérêt élevé », ainsi que les convictions religieuses.

Les statistiques montrent aussi que le volume global des crédits bancaires ne participe pas énormément dans l'activité économique représentée par le PIB, et la surliquidité bancaire reflète le même constat. Des reformes bancaires devront toucher la stratégie de distribution des crédits bancaires à l'économie, les banques doivent poursuivre les études de marché et adapter leur stratégie marketing et leurs produits avec les caractéristiques du marché, le refus de consommation par une grande partie de la population de l'échantillon qui préfèrent avoir des produits bancaires sans taux d'intérêt et conforme à la Charia Islamique doit être inclus pour couvrir ce segment de clientèle.

3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel : le marché bancaire algérien constitué principalement du secteur public affirme que la transition vers l'économie de marché n'a pas encore atteint ses objectifs de création d'un environnement concurrentiel, le manque de concurrence entre les banques publiques privées et étrangères affecte négativement sur le développement de la qualité des produits, la diversification et l'innovation.

Ajoutant le manque de proximité et le décalage de développement régional, les banques se situent généralement dans les zones urbaines.

4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse : la bourse algérienne se caractérise par un véritable handicap et ne participe pas à l'intermédiation financière dans l'économie. La majorité de la population de l'échantillon n'est ni informé ni intéressé de l'investissement bourse, les entreprises préfèrent avoir recours aux crédits bancaires pour obtenir le financement.

5- Qualité d'intermédiation des banques publiques et privées : la grande population de l'échantillon préfère les prestations des banques publiques par manque de confiance ou esprit socialiste, mais les individus domiciliés auprès des banques étrangères plantées en

Algérie sont satisfaits de leurs prestations et trouvent que leurs prestations et leur accueil ainsi que leurs services sont très satisfaisants.

Les corrélations « Pearson » estimées toujours à 1 affirment que les caractéristiques personnelles des individus (l'activité économique et le revenu, le niveau d'instruction et la situation géographique) impactent fortement sur l'utilisation des produits bancaires et financiers.

Les habitudes des consommateurs et leurs affectations à la tangibilité et le sentiment psychologique lié à la possession de l'argent en espèces affecte négativement sur l'utilisation des services bancaires et financiers.

**Conclusion :**

L'intermédiation financière est le moteur de développement économique d'un pays, la stabilité et l'efficacité des banques et des institutions financières constituent un facteur important de la croissance et la transition des pays en voie de développement vers la libéralisation et l'intégration dans l'économie mondiale.

La nécessité de la réforme et la modernisation du système bancaire algérien est parvenue du fait de :

- La mondialisation et l'accroissement de la concurrence due à l'ouverture ;
- La nécessité de lutter contre la corruption et la bureaucratie émergente ;
- La nécessité de renforcer le système pour induire la confiance et la stabilité au sein des institutions bancaires et financières algériennes pour remplir sa fonction d'intermédiation financière efficacement.<sup>1</sup>

Les réformes bancaires entreprises depuis 1990 ont permis une nouvelle configuration du secteur bancaire et financier algérien, mais la situation actuelle met en évidence le décalage entre l'activité bancaire et financière et les attentes liées à l'environnement économique en phase de mutation. L'évaluation de la performance du système bancaire et financier nous a permis de sérier les obstacles qui l'entravent.

La politique monétaire prudente de la BA a réussi à maintenir la stabilité du rythme de l'inflation mais les indicateurs économiques démontrent un faible niveau de bancarisation et un niveau élevé de liquidité bancaire stérile.

La qualité du règlement et l'application des règles de surveillance et des ratios de prudence sont respectées par les banques et les établissements financiers algériens surtout après le renforcement de la loi sur la monnaie et le crédit dès 2003. Mais cette loi nécessite encore un renforcement en matière d'introduction du commerce électronique, du domaine des garanties, des suretés et des litiges et de veiller à la promotion de la bonne gouvernance, la transparence de l'information, des statistiques et de la normalisation comptable pour réduire le risque de l'asymétrie de l'information ainsi que la réforme de l'administration publique pour lutter contre la corruption, le secteur informel ainsi que les pratiques socialistes tel que la bureaucratie et les lenteurs administratives.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> - Sandrine Kablan – Mesure de la performance des banques dans les pays en développement : Le cas de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) - Université de Paris 10 – 2007

<sup>2</sup> - LADJOUZI Soumiya - La bonne gouvernance bancaire: une condition nécessaire pour le développement économique en Algérie - Laboratoire de Recherche : PERMANAN - l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales « HEC Alger » - 2014

La réforme du système de paiement par la mise en place de deux systèmes de paiement interbancaires modernes et efficaces soit le système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents et le système de paiements de masse a moderniser le système bancaire mais le lancement de la banque électronique demeure encore le volet en retard et en attente pour la réanimation et la modernisation de l'activité bancaire.

Ainsi, le système bancaire et financier algérien n'arrive toujours pas à créer un marché concurrentiel réel, il se compose à ce jour à la faveur des politiques d'assainissement et de restructuration de six (06) banques publiques qui dominant 89% du total des actifs du secteur bancaire et 83% du réseau bancaire national, et 14 banques privées et 7 établissements financiers.

Le secteur bancaire reste prédominant de l'intermédiation financière et demeure dédié au financement des programmes de relance et des favorisations de l'état qui ne répondent pas toujours aux critères de rentabilité, le marché boursier institué dans un contexte de libéralisation et d'ouverture de l'économie algérienne vers l'extérieur pour répondre aux besoins accrus en matière d'investissement est ignoré en tant que source de financement et semble inapte de répondre aux objectifs qui lui sont conférés et nécessite une réforme sérieuse pour pouvoir le relancer, il ne joue pas son rôle de participation au financement de l'économie, son taux de pénétration dans le PIB est estimé à seulement 2,13% en 2009.<sup>1</sup>

En raison de la mondialisation, tous les pays subissent directement ou indirectement les suites de la crise. Les banques et établissements financiers algériennes ne sont pas affectés directement par la crise financière des « Subprimes » du fait d'être un système bancaire enfermé et une bourse qui n'est pas dynamique, Néanmoins, elle subi les conséquences indirectement par la diminution des exportations résultant du ralentissement de la demande mondiale en énergie et la dépréciation du dollar.<sup>2</sup>

Le rapport «Doing Business» de 2011 classe l'Algérie au 136ème rang sur un total de 187 pays du fait de la faiblesses au niveau de l'instabilité du cadre réglementaire, des coûts des transactions élevés

---

<sup>1</sup> - LADJOUZI Soumiya - La bonne gouvernance bancaire: une condition nécessaire pour le développement économique en Algérie - Laboratoire de Recherche : PERMANAN - l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales « HEC Alger » - 2014

<sup>2</sup> - Brahmi assia – la théorie à l'épreuve de la crise économique – mémoire de magister en sciences économiques – option : finance internationale – école doctorale de management-2012

résultant des formalités administratives souvent longues, de la rigidité de la législation du travail et de la complexité des procédures fiscales, ainsi de la difficulté d'accès au financement bancaire par les PME et le privilège pour le financement local contraignant l'environnement des affaires et l'investissement privé national et étranger.

Face à des échéances très importantes soit le projet d'adhésion à l'OMC et l'accord d'association avec l'union européenne et l'introduction dans la zone de libre échange euro-méditerranéenne, l'Algérie doit impérativement rattraper son retard et s'en servir de ses potentialités de développement pour accélérer les réformes dans le secteur bancaire et financier en vue de la création d'un environnement socio-économique solide. La Banque d'Algérie tire la sonnette d'alarme et révèle ses inquiétudes concernant le fait que l'Algérie soit réellement en mesure de supporter la dégradation actuelle des recettes pétrolières dans un contexte économique où l'importation des produits manufacturés est toujours compensée par l'exportation d'hydrocarbures. La baisse des réserves de change s'élève à plus de 10 milliards de dollars en 2014 et ses conséquences pourraient être désastreuses à savoir jusqu'à quand la crise pétrolière va durer.

La situation persiste d'envisager plus sérieusement une diversification économique et le passage de l'état absolutiste à l'état représentatif est une condition pour remédier à l'échec des réformes entamés ces trois dernières décennies ou l'état demeure le principal initiateur.<sup>1</sup>

Pour cela, il est très nécessaire dans le cadre de notre recherche de suggérer :

#### **A/ Pour la réanimation du secteur bancaire :**

- ❖ Remédier à la situation de surliquidité stérile, les ratios sont respectés par les banques soient le ratio de solvabilité qui est de 14% ou le ratio de liquidité qui est de 60% montre un respect de réglementation mais cette situation de surliquidité a créée un capital oisif qui doit être utilisé pour le développement en l'employant dans des projets rentables et qui participent à la création de richesse et de valeur ajoutée et à la diversification de l'économie,
- ❖ Instaurer les mécanismes nécessaires pour le lancement effectif du commerce électronique, s'agissant de la certification électronique

---

<sup>1</sup> - Nono MATONDO-FUNDANI – Note de dialogue 2011-2012 - Groupe de la banque africaine de développement – 2011

- qui assure la protection des échanges et des transactions commerciales des différentes menaces, telles que les attaques informatiques, l'accès à des informations confidentielles ou le vol de données pour la promotion de ce type d'offre bancaire,
- ❖ Equiper les entreprises de service public (gaz, électricité, eau...) ainsi que certains opérateurs économiques (téléphonie mobile, internet...) de TPE pour généraliser le paiement par carte bancaire, (ce qui est envisagé par la SATIM).
  
  - ❖ Une volonté réelle et traduite sur le terrain de bien vouloir accueillir les banques privées et étrangères qui devra augmenter le potentiel de produits bancaires et discipliner les banques publiques au sens de la concurrence, tout en promouvant un potentiel réglementaire et de surveillance efficace ainsi que les investissements directs étrangers (IDE) par l'assouplissement des formalités d'accès aux crédits bancaires et des délais et de mesures de traitement des demandes,
  - ❖ La promotion de services bancaires qui n'impliquent pas les taux d'intérêt et conformes à la Charia Islamique pour une stratégie d'attraction et de couverture des différents segments de clientèle.
  - ❖ La formation continue des compétences humaines en matière de contrôle interne, de supervision, de gestion des risques et de relation avec la clientèle pour une meilleure attraction et une compétitivité en matière de qualité d'offre de services bancaires,
  - ❖ Adapter des stratégies de proximité et de développement régional qui consacre une promotion de l'activité économique et la proximité des banques dans les différents territoires (87% de la surface sud du pays demeurent toujours sous peuplés et insuffisamment dotées en infrastructures économiques et sociales,
  - ❖ Développement des mécanismes de garanties et de système d'information en vue de réduire l'aversion des banques aux PME et des risques de l'asymétrie informationnelle et favorisant l'assouplissement des démarches d'octroi de crédits reposant sur une évaluation plus performante des risques de crédits et le traitement et la production de l'information pour résoudre les problèmes d'imperfection au lieu de se contenter de le couvrir que par des garanties corporelles. La forte asymétrie d'information entre banquiers et entrepreneurs peut avoir aussi comme solution la construction des relations à long terme,
  - ❖ Des réformes juridiques tout en prenant en considération les propositions de la commission de révision du code civil qui avait été

- siégé en 2009 au ministère de la justice pour élaborer un projet de texte en vue de réformer les sûretés et les adapter au contexte économique national et international,
- ❖ Garantir par la loi l'indépendance de l'autorité monétaire et de l'intégralité de ses attributs par rapport au pouvoir exécutif tout en promouvant sa bonne gouvernance et sa responsabilité publique.
  - ❖ La finance islamique se mondialise, elle semble fasciner même l'occident du fait de sa capacité à innover et à s'ouvrir, Islamic Bank of Britain « L'IBB » qui existe depuis 2004 au Royaume-Uni est la première banque en Occident à se réclamer entièrement des principes islamiques, elle apparaît comme une véritable opportunité pour investir et constitue un moyen alternatif au mode de banque conventionnelle. La promotion des modes de financement conforme aux lois de la charia islamique sera le bienvenu dans le marché bancaire et financier algérien, cependant, les banques islamiques pour assurer la pérennité de leurs activités, doivent s'adapter à la demande du marché en adoptant des stratégies marketing très actives et proposer aux clients des services de qualité comme condition de survie dans ce milieu d'intense concurrence, le développement du système financier islamique est tributaire de sa solidité et de capacité d'attraction commerciale au-delà de leurs marchés domestiques, ainsi une innovation d'instruments structurés et sophistiqués propre à l'industrie financière islamique.

#### **B/ Pour donner un nouvel essor au marché financier :**

- ❖ La mise en place de nouveaux dispositifs réglementaires et fiscaux pour permettre de nouvelles incitations,
- ❖ Modernisation des systèmes d'information et de technologie boursière, l'acquisition d'un système d'information sécurisé, un site d'internet officiel pour toute l'actualité de la bourse ainsi qu'un débit de connexion élevé qui ne doit absolument pas souffrir de coupure lors de la validation des transactions financières,
- ❖ Introduire un plan marketing pour améliorer l'image et l'attractivité de la bourse et la présence médiatique quotidienne visant à informer les investisseurs des cours boursiers et des nouvelles émissions de titres (dans la presse écrite, les médias, publicité et dans le journal télévisé) et sur Internet (par un site fonctionnel et moderne),
- ❖ Bénéficier du savoir faire des experts nationaux et internationaux spécialisés dans l'organisation, le développement et la modernisation des marchés financiers,
- ❖ Favoriser l'émergence de places financières de dimension régionale pour plus de proximité,

- ❖ L'instauration de la culture financière par la publicité, les médias et les écoles pour la sensibilisation et la transformation des pratiques socio-économiques et des mentalités reposant sur « le culte de la thésaurisation » et la préférence des circuits informels de l'épargne (achats de biens mobiliers, de terrains, de métaux précieux, de devises....) vers une culture managériale et de sens de la spéculation qui admet le sens d'investissement et le risque et d'opportunité financière dans le domaine boursier,
- ❖ Adoption des principes de transparence et de bonne gouvernance en vue de remédier à l'héritage de l'économie centralisée ou tout était assumé par l'état, et l'image négative de l'administration publique (la bureaucratie) qui défavorise la perception des investisseurs privés et étrangers qui cherchent toujours la disponibilité des facteurs qui aident à un déroulement normal de création d'entreprises et des activités économiques.

La volonté de réformer très rapidement par la « thérapie de choc » qui consiste à passer d'une politique de protectionnisme à une politique de libéralisation brutale est évidemment irréaliste, il faudrait mener les réformes étape par étape accompagné d'une stratégie de bonne gouvernance pour parvenir à un système bancaire et financier efficace, la maintenance de la stabilité macro-économique, politique et sociale est indispensable pour la croissance économique.

L'Algérie a opté pour la libéralisation de son économie en vue de parcourir au rythme de la mondialisation et moderniser son économie, mais la période de la transition (1990 à 1999) à était marquée par une stagnation économique et à était gravement pénalisé par le terrorisme qui a semé la crainte du capital étranger et même national et a longtemps laissé le pays infréquentables, cette décennie noir a permis au peuple algérien de prendre conscience que la révolte agressive ne fait que trainer le pays dans un tourbillon d'instabilité, de violence et de pauvreté et que l'amélioration d'état d'esprit et de culture des acteurs économiques, politiques et sociaux vers la démocratisation et la transparence des décisions économiques et politiques, et l'institution de l'état de droit et la promotion des valeurs de bonne gouvernance, bonne administration des affaires publiques et sens de la responsabilité et citoyenneté entrainerait à un véritable développement et une transition saine vers l'économie de marché et favorise la paix intérieure des populations et la prospérité durable.

**Références bibliographiques :**Ouvrage :

- L'économie mondiale de demain « vers un essor durable » - organisation de coopération et développement économique – 1999

Rapports et statistiques:

- Statistiques de la banque mondiale - Indicateurs du développement dans le monde - 2014
- Guide des banques et des établissements financiers en Algérie 2012 – KPMG Algérie – édition 2013
- Nono MATONDO-FUNDANI – Note de dialogue 2011-2012 - Groupe de la banque africaine de développement – 2011
- Rapport d'évaluation de la MAEP – Rapport d'évaluation de la République Algérienne Démocratique et Populaire - Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs - n°4 – 2007
- Rapport N° 36270 – Volume I- document de la banque mondiale – Budget d'Investissement exécuté: (% du PIB hors hydrocarbures) , A la recherche d'un investissement public de qualité - Groupe pour le Développement socioéconomique - Région Moyen Orient et Afrique du Nord - Revue des dépenses publiques - 2007

Thèses et mémoires :

- Brahmî assia – la théorie à l'épreuve de la crise économique – mémoire de magister en sciences économiques – option : finance internationale – école doctorale de management- 2012
- Mohammed TAHRAOUI - Pratiques bancaires des banques étrangères envers les PME algériennes - Cas de la Société Générale Algérie - Mémoire de Magister en science commerciales - Option : Finance et Économie internationale - Faculté des Sciences Économiques, des Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales - Université d'Oran – 2008

Articles et revues :

- LADJOUZI Soumiya - La bonne gouvernance bancaire: une condition nécessaire pour le développement économique en Algérie - Laboratoire de Recherche : PERMANAN - l'École des Hautes Etudes Commerciales « HEC Alger » - 2014
- Samir Bellal - De la difficulté de transformer l'épargne en investissement en Algérie ou la régulation en question – Ravue ElBahith – N° 14 - Université M'hamed Bouguara Boumerdès – 2014
- Mounir Khaled BERRAH - les comptes économiques en volume de 2000 à 2011 - N° 617 - Direction Technique chargée de la Comptabilité Nationale – 2011
- Chabha BOUZAR (Maître de conférences FSEG UMMTO) - Les contraintes de développement du marché financier algérien - Revue Campus N°18 – 2010
- Ati Takarli (Directeur de la Promotion des Exportations au Ministère du Commerce) - communication à l'occasion de la tenue de la Convention France Maghreb, Paris les 5 et 6 février 2008.
- Sandrine Kablan – Mesure de la performance des banques dans les pays en développement : Le cas de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) - Université de Paris 10 – 2007
- Hayet ABBAD et Mohamed ACHOUCHE - Réglementation prudentielle, Stabilité financière et développement économique en Algérie - université de Bejaia [jaga.afrique-gouvernance.net/\\_docs/abbad\\_hayet.pdf](http://jaga.afrique-gouvernance.net/_docs/abbad_hayet.pdf)

Sites Internet :

- LEXIQUE FINANCIER – le crédit documentaire, la remise documentaire, le transfert libre

[http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition\\_credit-documentaire.html](http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_credit-documentaire.html)

**Questionnaire d'Enquête**

Bonjour Monsieur/ Madame,

Dans le cadre de la rédaction de notre thèse de Doctorat à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion (Tlemcen), nous réalisons une étude sur notre système bancaire.

Nous accordons une importance particulière à votre opinion et nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Profil		
Quel est votre activité économique ?	En chômage	
	Etudiant	
	Salarié	
	Activité libérale	
	Investisseur	
Quel est en moyenne votre revenu mensuel ?	Entre 18 000 DA (SMIG) et 30 000 DA	
	Entre 30 000 et 50 000 DA	
	Plus de 50 000 DA	
Quel est votre niveau intellectuel ?	Diplômé (diplôme académique ou professionnel)	
	Pas diplômé	
Quel est votre situation géographique ?	Urbaine	
	Rurale	
L'accès aux services bancaires		
Êtes-vous personnellement possesseur d'un compte bancaire ?	Oui	
	Non	
Si oui continuez le questionnaire		
Êtes-vous domicilié auprès d'une banque publique ou une banque privée ou étrangère ?	Je suis domicilié auprès d'une banque publique	
	Je suis domicilié auprès d'une banque privée ou étrangère	
Préférez-vous les prestations de la banque publique ou de la banque privée ou étrangère ?	Les services bancaires de la banque publique sont plus satisfaisants	
	Les services bancaires des banques privées et	

	étrangères sont plus satisfaisants	
Êtes-vous personnellement possesseur d'une carte bancaire ?	Oui	
	Non	
Connaissez-vous les possibilités d'utilisation offertes par la carte bancaire ?	Oui	
	Non	
Quel (s) usages (s) faites-vous de votre carte ?	Rien	
	Retirer de l'argent	
	Régler les achats auprès des commerçants	
	Acheter sur Internet	
Si vous n'utilisez pas votre carte bancaire, quel est le motif ?	Vous ne connaissez pas les possibilités d'utilisation de la carte	
	Les frais et commissions bancaires sont élevés	
	Vous préférez le règlement en espèces par habitudes ou par manque de confiance	
Quel est votre opinion envers l'application du taux d'intérêt ?	Vous ne consommez pas les services bancaires impliquant le taux d'intérêt interdit dans la CHARIA islamique	
	Vous consommez les services bancaires avec taux d'intérêt par obligation à cause de non disponibilité de services sans taux d'intérêt et vous préférez la présence des banques islamiques	
	L'application du taux d'intérêt ne vous représente pas d'obstacle	
Avez-vous déjà bénéficié d'un crédit bancaire ?	Oui	
	Non	
Si oui, ce crédit bancaire entre-il dans le cadre d'aide étatique ou est un crédit classique ?	Le crédit entre dans le cadre d'aide de l'état (Ansej-Angem-Cnac,...)	
	Le crédit est de type classique	
Si non, quel est le motif ?	A cause de l'application du taux d'intérêt	
	Le crédit coûte trop cher	
	Vous ne disposez pas des	

	garanties exigées	
L'accès en Bourse		
Avez-vous déjà acheté des actions ou obligations à la bourse d'Alger ?	Oui	
	Non	
Si oui continuez		
Quelle (s) source (s) d'informations financières et d'investissement utilisez-vous pour vous informer et acheter ou vendre en Bourse ?	Banque	
	site d'informations financières en ligne	
	Téléphone	
Combien de valeurs différentes détenez-vous actuellement ?	1 à 20	
	20 à 50	
	Plus de 50	
Quel est le montant approximatif de votre portefeuille ?	Entre 1000 et 10 000 DA	
	Entre 10 000 et 50 000 DA	
	Plus de 50 000 DA	